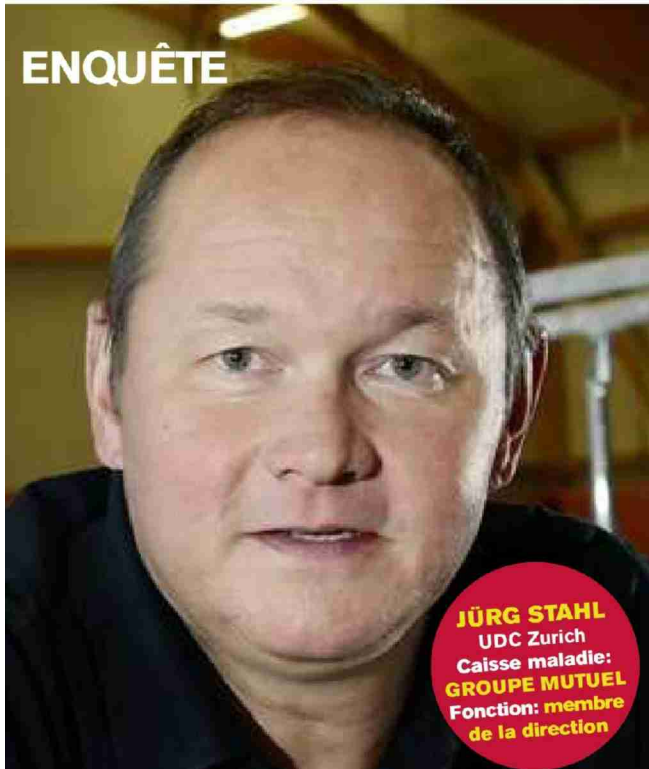




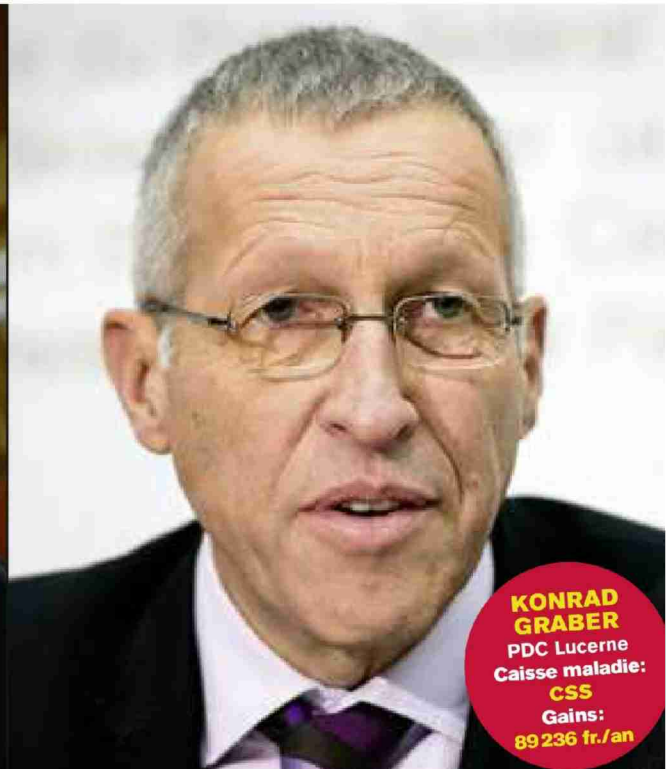
L'illustré
1002 Lausanne
021/ 331 75 00
www.illustre.ch

Medienart: Print
Medientyp: Publikumszeitschriften
Auflage: 80'344
Erscheinungsweise: wöchentlich

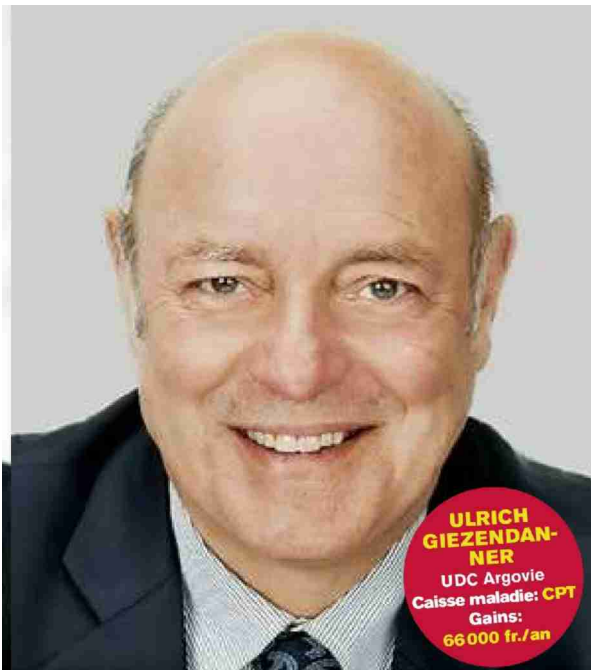
Themen-Nr.: 999.211
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 18
Fläche: 236'598 mm²



JÜRIG STAHL
UDC Zurich
Caisse maladie:
GRUPE MUTUEL
Fonction: membre
de la direction



KONRAD GRÄBER
PDC Lucerne
Caisse maladie:
CSS
Gains:
89 236 fr./an



ULRICH GIEZENDANNER
UDC Argovie
Caisse maladie: CPT
Gains:
66 000 fr./an



IGNAZIO CASSIS
PLR Tessin
Association:
CURAFUTURA
Gains:
180 000 fr./an



L'illustré
1002 Lausanne
021/ 331 75 00
www.illustre.ch

Medienart: Print
Medientyp: Publikumszeitschriften
Auflage: 80'344
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 999.211
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 18
Fläche: 236'598 mm²

ÉLUS ET CAISSES-MALADIE: LIAISONS DANGEREUSES

Ces parlementaires siègent au sein de sociétés d'assurances, président des associations faitières ou, en tant qu'avocats et consultants, acceptent d'elles des mandats fictifs contre bonne rémunération et des votes en leur faveur. Radiographie de pratiques dénoncées par la gauche sur fond de combat idéologique. Texte THOMAS DAYER

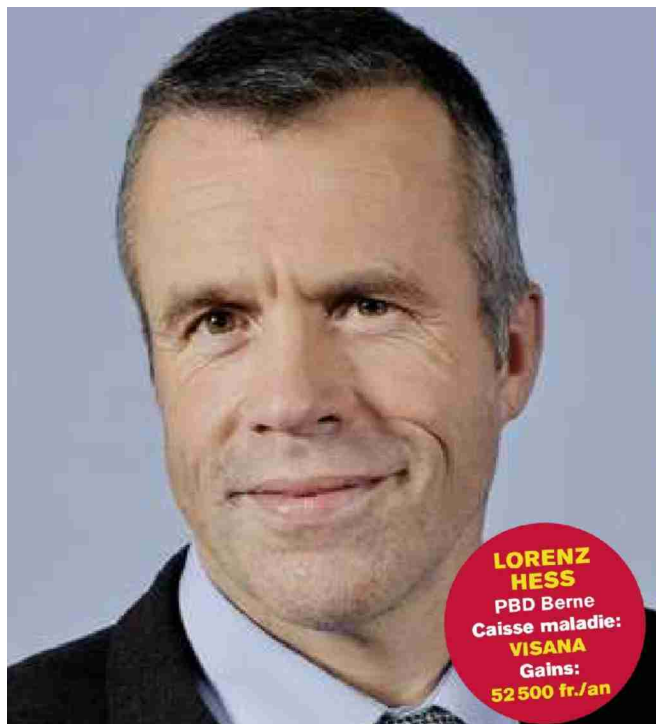




L'illustré
1002 Lausanne
021/ 331 75 00
www.illustré.ch

Medienart: Print
Medientyp: Publikumszeitschriften
Auflage: 80'344
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 999.211
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 18
Fläche: 236'598 mm²



LORENZ HESS
PBD Berne
Caisse maladie:
VISANA
Gains:
52 500 fr./an



HEINZ BRAND
UDC Grisons
Association:
SANTÉSUISSE
Fonction:
président
du CA

PHOTOS: CHRISTIAN LANZ/SDR, PETER SCHNEIDER, STR, DOMING STEINMANN/FI, PETER KLAUNIGER/ANTONI

ENQUÊTE LES LIAISONS DANGEREUSES

Texte THOMAS DAYER

Un parlementaire fédéral touche en moyenne 140 000 francs par an, frais de personnel et contributions aux nuitées et aux déplacements compris. En fonction des mandats, le montant peut (considérablement) augmenter. Mais les miliciens du Palais, pour la plupart, choisissent leurs activités hors de l'hémicycle. Ils doivent bien «gagner leur vie».

Chacun sa technique. Ainsi, plusieurs d'entre eux siègent dans des conseils d'administration d'assurances maladie. Nos estimations annuelles, basées sur les rapports de gestion 2014 des sociétés, la littérature médiatique et des

sources au sein du Parlement, pointent notamment le cas de Konrad Graber (PDC), qui touche 89 236 francs au CA du groupe CSS. D'Ulrich Giezendanner (UDC) – 66 000 francs en tant que vice-président du CA du groupe CPT. Lorenz Hess (PBD) gagne 52 500 francs chez Visana. Ruth Humbel (PDC), 41 522 francs à la Concordia. Roland Eberle (UDC), 80 000 francs au Groupe Mutuel. Sans oublier les présidents des associations faitières Curafutura et Santésuisse, tous deux conseillers nationaux: Ignazio Cassis (PLR) et Heinz Brand (UDC). Interrogés sur leur indemnité, ils esquivent. «Ce qui relève de mon métier est privé», tranche le Tessinois. Qui, selon le *St. Galler Tag-*

blatt, recevrait 180 000 francs par an.

Ce que dit la loi

Il n'est donc guère étonnant que ressurgisse une interrogation ponctuelle. Un parlementaire fédéral, qui prend régulièrement des décisions primordiales pour le système de santé suisse, peut-il rester neutre lorsqu'il est payé par une caisse maladie (le secteur de la prise en charge des soins pèse 70 milliards de francs)?

Pour éviter des conflits d'intérêts, la loi sur le Parlement fixe bien des «règles d'incompatibilité» appliquées au mandat de parlementaire. Elle indique que «les membres des organes directeurs des organisations (...) qui sont investies de tâches administratives et dans lesquelles la Confédération occupe une position prépondérante» ne peuvent



être membres de l'Assemblée fédérale. Sont concernées des entreprises telles que La Poste, les CFF, Swisscom, la SSR ou encore le Parc national suisse. Mais pas les caisses maladie.

Est-ce bien raisonnable? Les réponses portent une empreinte idéologique. Pour le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard, c'est clair: il faut désormais achever le travail, et empêcher par une initiative populaire que l'argent des assurances finisse dans la poche des politiciens. Lorsque, dans le *Blick*, le socialiste dénonce la triple casquette du conseiller national Ignazio Cassis – président du groupe libéral-radical, de la commission de santé et de Curafutura – le Tessinois répond sèchement: «Pierre-Yves Maillard souhaiterait l'instauration d'une caisse maladie monopolistique, dont il serait le seul chef. Mais nous ne sommes pas en Corée

du Nord!» La pique fait bondir le ministre de la Santé vaudois: «Ignazio Cassis peut regarder plus près autour de lui, cela lui éviterait des comparaisons aussi ridicules. Qu'il observe déjà l'Autriche, par exemple, avec son modèle d'assurance unique peu coûteuse au citoyen.» Ulrich Giezendanner (UDC) contre-attaque: «S'il ne peut accepter les choix du peuple suisse, l'ultrarouge Maillard est antidémocrate.»

Surveillant du surveilleur

Les parlementaires concernés soupçonnent le Vaudois de menacer le système de milice. «Or il est une composante du succès de la Suisse», lâche Roland Eberle. «Les parlementaires qui vivent exclusivement dans le biotope de la politique sont plus dangereux que ceux qui conservent des activités extérieures», acquiesce Lorenz Hess. «L'électeur juge en

Datum: 13.01.2016

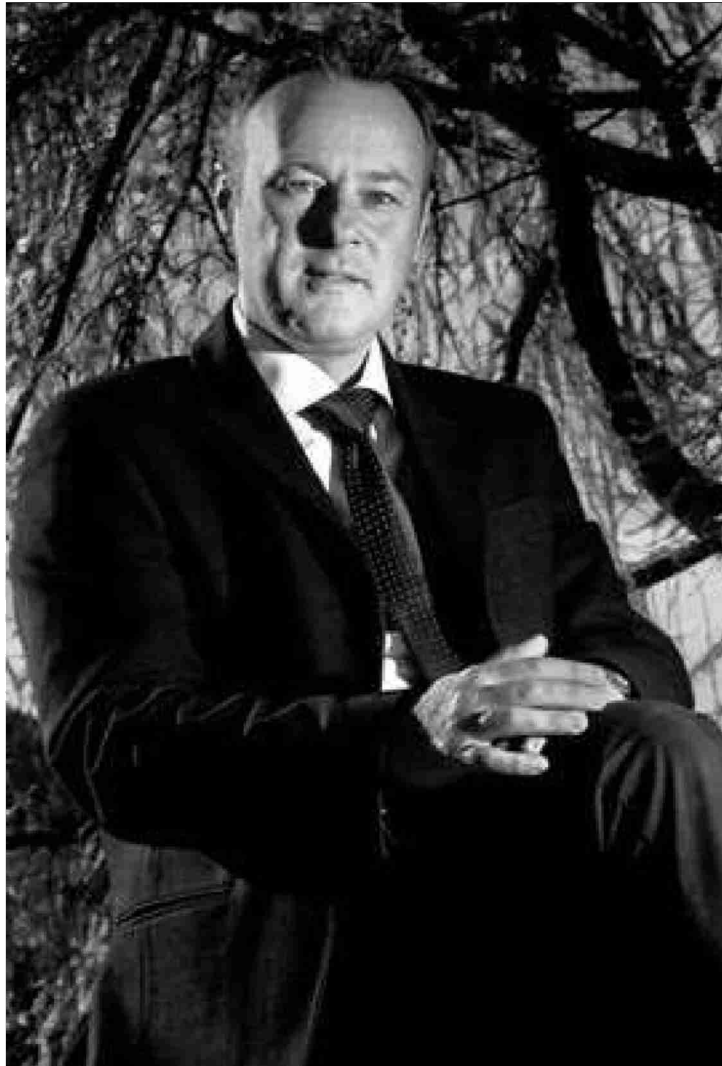
L'illustré



L'illustré
1002 Lausanne
021/ 331 75 00
www.illustre.ch

Medienart: Print
Medientyp: Publikumszeitschriften
Auflage: 80'344
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 999.211
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 18
Fläche: 236'598 mm²



Stéphane Rossini, ancien conseiller national PS

A l'époque, Helsana lui avait proposé 40 000 francs par an



L'illustré
1002 Lausanne
021/ 331 75 00
www.illustre.ch

Medienart: Print
Medientyp: Publikumszeitschriften
Auflage: 80'344
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 999.211
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 18
Fläche: 236'598 mm²

connaissance de cause chaque parlementaire actif dans un autre domaine», poursuit Heinz Brand.

Voici la lutte de nouveau ouverte. «C'est de bonne guerre, reconnaît Lorenz Hess. Un tel sujet est très porteur pour la gauche.» Et renaît le débat autour des pouvoirs d'influence. «Les lobbys font partie du jeu politique, admet Jean-François Steiert (PS). Mais le fameux registre des liens d'intérêts du Parlement est incomplet, et ne rend pas compte du poids de chaque relation.» Le Fribourgeois a lancé une initiative parlementaire afin que les élus ne puissent plus siéger dans les CA des caisses maladie. Le Conseil national n'y a pas donné suite, en décembre, par 128 voix (de droite) contre 57.

Pour nourrir son argumentaire, la gauche a beau jeu de pointer la composition de la commission de santé du Conseil national. Ignazio Cassis, Lorenz Hess et Ruth Humpel, qui y siégeaient déjà jusqu'à présent, y ont été rejoints par Heinz Brand, Ulrich Giezendanner et Jürg Stahl, auteur d'une motion qui vise à introduire la liberté de contracter à partir d'une certaine densité médicale. Un rêve d'assureur. Jürg Stahl, en tant que membre de la direction du Groupe Mutuel («Je n'y ai pas un contrat à 100%, mais à 60%», précise-t-il), est placé sous la surveillance de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Mais en tant que membre de la commission de santé du Conseil national, il devient un surveillant de l'OFSP. «Il devient le surveillant de son surveilleur, sourit ironiquement Pierre-Yves Maillard. Les partis bourgeois placent systématiquement les

élus proches des caisses dans la commission.» L'ancien député Stéphane Rossini (PS) renchérit: «Et d'autres seront bientôt achetés par les caisses. Une fois les membres des commissions nommés, les assureurs entament la cueillette de celles et ceux qui pourraient défendre leurs intérêts.» En 1999, le Valaisan avait été dragué par Helsana: «J'avais refusé ses avances, et les 40 000 francs annuels qui les accompagnaient.» Pour Jean-François Steiert, il est néfaste que «Madame Concordia, Monsieur Visana ou Monsieur Curafutura puissent définir comment surveiller l'assurance obligatoire. Comme si les détenus pouvaient choisir la hauteur des murs de leur prison.»

Pour Ignazio Cassis, la lancinante discussion autour des conflits d'intérêts en devient fatigante: «Si vous ne vous intéressez pas aux objectifs de Curafutura, alors votre perception s'appuie sur des préjugés. Et comme le disait Einstein, il est plus facile de diviser un noyau atomique qu'un préjugé.» A leur défense, plusieurs parlementaires rappellent que, sur tel objet, ils ont voté contre les intérêts des assurances.

Les pactes secrets

Mais il y a pire que les liaisons déclarées: d'autres, plus perverses, scellées de silence. «Prenez les parlementaires qui exercent le métier d'avocat ou de consultant, souffle un lobbyiste. Les entreprises privées comme les caisses maladie peuvent leur confier un mandat grassement rémunéré afin de prouver que l'eau est transparente. Un mandat purement fictif sur lequel pèsera le secret de fonction.»

Le financement des campagnes personnelles et de partis apparaît aussi comme un levier précieux et opaque, puisque aucune loi n'oblige les factions à la transparence. Par le passé, la CSS et le Groupe Mutuel ont admis soutenir financièrement les partis et candidats qui s'engageaient pour un système de santé libéral et concurrentiel.

Quant au Groupe Mutuel, il y a déjà plus de dix ans, il avait déjà provoqué la polémique avec la création d'un «Groupe de réflexion santé», dont font partie plus d'une dizaine de parlementaires. A l'époque, la conseillère nationale Cécile Bühlmann (Les Verts) avait interpellé le Conseil fédéral sur son mode de fonctionnement. Elle condamnait les honoraires élevés (l'hebdomadaire *Facts* avançait un montant de 10 000 francs par séance, au nombre de quatre par an). «Peu importe le montant, la question reste simple: un parlementaire qui gagne 5000, 10 000, ou 50 000 francs est-il indépendant?» questionne Stéphane Rossini. «Le Groupe Mutuel revendiquait sa volonté d'informer et d'échanger. Jusque-là, je ne vois aucun problème: le modèle suisse impose que les acteurs privés s'asseyent autour de la table. Mais lorsque les parlementaires reviennent des séances avec des enveloppes, ils sont achetés, voilà tout.» Et le Valaisan de pointer d'autres relais précieux pour les puissants lobbys de la santé, dont le Forum Santé pour Tous.

Autrefois, l'intervention de Cécile Bühlmann avait été liquidée après que le Conseil fédéral avait pris position en assurant que le Département fédéral de l'intérieur, l'Office fédéral de la santé



L'illustré
1002 Lausanne
021/ 331 75 00
www.illustre.ch

Medienart: Print
Medientyp: Publikumszeitschriften
Auflage: 80'344
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 999.211
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 18
Fläche: 236'598 mm²

publique et les parlementaires ne se soumettaient à aucune influence. Encore aujourd'hui, Pierre-Yves Maillard en doute, citant l'exemple de la révision de la loi sur le financement hospitalier inspirée au Conseil fédéral par Robert E. Leu, que beaucoup se sont contentés de présenter comme un professeur d'économie de la santé à l'Université de Berne. «Robert E. Leu, qui fut l'économiste de référence du Conseil fédéral à l'époque de Didier Burkhalter, est vice-président du CA de Visana, ancien membre du CA des cliniques privées Hirslanden et membre du CA du groupe Mediclinic International Ltd., qui chapeaute justement Hirslanden, précise Pierre-Yves Maillard. Or, les cliniques et les assurances privées ont figuré parmi les principales bénéficiaires de la révision de la loi sur le financement hospitalier, qui a dans le même temps engendré près d'un milliard de coûts supplémentaires à l'Etat.»

Sur le système de santé, le Vaudois se veut alarmiste. Si cette polémique survient à cet instant, c'est parce que, lors de sa session de décembre, le Conseil national a enterré le moratoire sur l'ouverture de nouveaux cabinets. La gauche prévient: cela n'est qu'un pas de plus vers la fin du libre choix du médecin. Ces débats récurrents ont ceci de rassurant qu'ils ancrent chaque camp dans le terrain de ses valeurs pures. La gauche dans celui de la force de l'Etat et des politiques publiques, la droite dans le libéralisme, l'extrême droite dans la contradiction. «Après tout, il n'y aurait aucun lobby qu'on aurait les mêmes politiques», lâche Stéphane Rossini. Ou quand le cynisme s'invite au

débat. **L**

Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat vaudois (PS)

Il dénonce des connivences au sein du Conseil fédéral

